MAIL EDITION.

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 9 JUIN 1893. 66me Année

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres.

Dufour & Dennis, Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La. Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLÉANS. VENDREDI, 9 JUIN 1893.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

☞ Pour les petites annonces de Demandes suivies et Locations, etc. qui se soldent au prix fixé de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

Convention des industries du sucre et du riz, à la Nouvelle-Ibérie, Lne.--- Prochaine Convention à Chicago.

Le 7 juin courant, a eu lieu, à la Nouvelle-Ibérie—comme nous l'avions déjà annoncé à plusieurs reprises—la Convention de l'Union Protectrice des industries du sucre et du riz, sous la présidence du Dr Knapp—Convention non locale, non de district, mais d'Etat, et à laquelle assistaient des délégués de toutes les paroisses intéressées à maintenir et à faire prospérer ces deux grandes branches de l'industrie agricole.

L'hon. Blanchard assistait à la réunion et siégeait à côté du président. Elle n'a pas duré longtemps, cette séance. Commencée à 4 heures de l'après-midi, conformément au programme arrêté depuis longtemps et publié dans toute la Louisiane, elle s'est terminée à 8 heures du soir, et la Convention s'est ajournée, après avoir adopté plusieurs résolutions fort importantes, dont nous allons dire quelques mots :

Il s'agit—comme chacun le sait et comme l'a dit, en excellents termes, le Dr Knapp—de lutter victorieusement contre la tentative que l'on attribue au gouvernement de Washington et au Congrès, d'abolir le système des primes accordées aux planteurs sucriers, sans rétablir l'ancien tarif protecteur ; d'abandonner, par conséquent, l'industrie sucrière à ses propres forces—ce qui équivaudrait à lui donner le coup de la mort.

L'administration et les Chambres auront-elles cette cruauté ? Nous aurons de la peine à le croire. Il faut, cependant, prendre ses précautions et prévenir le danger qui, assure-t-on, nous menace. Que faire pour arrêter le gouvernement général sur la pente fatale où il semble vouloir s'engager ? La première, la plus urgente mesure à prendre, c'est celle qu'a proposée M. J. Henry Putnam, de l'habitation Rose Hill.

Former, immédiatement, un comité central de statistique, composé d'un délégué de chaque paroisse, avec mission de recueillir des renseignements statistiques sur la situation et les développements des industries du sucre et du riz dans chacune d'elles. Ce délégué est, à son tour, autorisé à choisir, dans chaque ward de sa paroisse, un assistant pour l'aider à atteindre le but poursuivi et à donner un tableau complet des travaux accomplis ou à accomplir, des progrès qui se font, sous les yeux, dans l'industrie sucrière, et des dépenses énormes que ces progrès ont occasionnées de tous les côtés. Ces divers travaux statistiques, exécutés, d'abord, par wards, puis par paroisses, seront réunis ensemble, mis en bloc, et formeront un tableau complet, imposant, de nature à impressionner vivement le Congrès. C'est, du reste, l'avis exprimé par l'hon. Blanchard. Jamais—a-t-il dit—pareil tableau n'a été soumis au Congrès. En face de cette immensité d'intérêts mis en jeu, les deux Chambres n'oseront jamais frapper notre grande industrie." Il voudrait seulement qu'un tableau de l'industrie sucrière proprement dite, on ajoutât celui des différentes industries qui s'y rattachent, directement ou indirectement, et en dépendent, telles que : ateliers de machines, mines de charbon, coupes de bois, usines des forrages, et produits alimentaires, élevage de porcs, bêtes de trait et à cornes.

La somme des intérêts menacés serait alors énorme, presqu'incalculable. "On ne tue pas ainsi, follement, la poule aux oeufs d'or."

Il va sans dire que la résolution proposée par M. Putnam a été adoptée à l'unanimité.

—En voici une seconde, qui n'est pas moins grave, et dont la Convention a bien vite compris toute l'importance. Nous rapportions, dernièrement, un vœu exprimé par la Presse et par la population des Etats de l'Ouest adonnés à la culture de la betterave. Elles demandaient qu'une Convention de tous les Etats sucriers eût lieu dans leur vaste région, afin d'agir plus puissamment sur le Congrès. C'est pour répondre à ce désir, que M. White, de Bayside, a proposé la réunion d'une Convention, non plus à Denver, comme le demandaient les journaux de l'Ouest, mais—ce qui vaut mieux—à Chicago même, en pleine Exposition universelle, le 16 août. Dans de semblables conditions, le Congrès sucrier exercera, incontestablement, une irrésistible pression sur l'opinion publique et sur le gouvernement. Le nombre des délégués de la Louisiane sera de vingt-cinq.

La proposition a été adoptée, également, à l'unanimité.

Le mouvement se trouve ainsi généralisé ; il est complet ; il ne peut manquer de produire un prodigieux effet sur les esprits. Quand non seulement la Louisiane, le Texas, la Floride, mais le Kansas, le Colorado, la Californie et les autres Etats de l'Ouest, engagés, comme nous, dans l'industrie sucrière, auront parlé, il faudra bien que le Congrès les écoute. Nous sommes bien obligés de le dire : les Chambres et les populations du Nord sont, en cette circonstance, plus coupables d'ignorance que de mauvaise volonté. C'est chez elles qu'il faut aller pour montrer, clairement, ce qui se passe, ici, et leur faire toucher du doigt les réalités. La lumière une fois faite, la partie sera, très probablement, gagnée.

Aux enfants qui ont mal aux yeux et leur gonflent ou qui sont atteints de scrofules, donnez la Salsoparille d'Ayer.

Many Persons are broken down from overwork or household cares. Brown's Iron Bitters rebuilds the system, aids digestion, removes excess of bile and cures malaria. Get the genuine.

Un vieux villageois meurt dans un petit village des environs de Paris.

Sa fortune, péniblement amassée, était toute au soleil et fort rondelette.

Un dit neveu se déclare, qui se croyait son héritier, se présente quelques jours après chez le notaire, et, avant de lui parler de la succession, croit devoir verser quelques larmes.

—Ce pauvre oncle, murmure-t-il, lui si bon, si affectueux ! je ne le reverrai donc plus !...

Le notaire laisse le neveu se livrer à toutes les démonstrations de la douleur le plus vive ; après quoi, il lui dit tranquillement :

—Vous savez qu'il ne vous a rien laissé du tout, votre oncle !

—Comment ! s'écrie le neveu en changeant tout à coup de ton, je n'hérite pas !... mais alors, pourquoi m'avez-vous laissé pleurer là comme un imbécile pendant une demi-heure ?....

Dictionnaire de Charenton :

Nourrice.—Mère de lait.

LOUISIANE.

Le Banner, New Roads, paroisse Pointe-Coupée, du 3 juin :

Les eaux de l'intérieur ont convert le chemin en plusieurs endroits, sur le Fordoche et à New Texas. La population de ces localité ne fera pas de récolte, cette année. Il est très probable que les eaux se retireront trop tard pour permettre un nouvel ensemencement. C'est la quatrième année que ce fait se produit. Est-il juste que cette malheureuse population paie des taxes pour des terres qui sont constamment inondées ? Incontestablement, non.

Nous espérons donc que le jury de police agira, en conséquence, à son prochain meeting.

Le Chief, Donaldsonville, paroisse Ascension, du 3 juin :

Grâce à la sécheresse, nos fermiers ont pu débarrasser leurs champs des herbes qui les encombraient.

Les cannes, le maïs, le coton sont en bon état ; un peu de pluie même ne leur nuirait pas.

Une grande quantité de champs de cannes ont été sarclés, et peuvent l'être de nouveau si la situation l'exige. Il reste encore quelques champs à travailler.

C'est que l'attention s'est portée ailleurs, sur les levées, à cause de la hausse inquiétante du fleuve.

Vendredi et samedi, le fleuve marquait 27.75 pieds contre 29.3 à la même époque, l'an dernier. Il est donc d'un pied 7 pouces plus bas qu'en 1892 et de deux pieds quarante-cinq au-dessous des plus hautes eaux d'alors. La hausse, la semaine dernière, n'a été que de deux dixièmes et demie, soit, en tout, trois pouces.

La crevasse Wyly, à 3,500 pieds de largeur. C'est la plus désastreuse crevasse que l'on ait vue depuis longtemps. Il y a déjà 10,000 victimes.

A ces crevasses, à celle du Bayou Amos, à Kansas, il faut ajouter celle de la levée. Bonne Idée, paroisse Morehouse, qui est l'œuvre de la malveillance. Des hommes armés ont coupé cette levée pour sauver la partie supérieure de la paroisse, aux dépends de la partie inférieure.

Il y a baisse à Vicksburg, à Natchez, dans l'Ohio, dans la Rivière Rouge ; mais l'Ouachita, le Tennessee et l'Arkansas haussent. Plus que jamais il faut veiller, à cause des pluies qui tombent.

La Gazette, Lafayette, paroisse de Lafayette, du 3 juin :

On nous écrit de Carencro :

Maintenant que la construction d'un chemin de fer reliant Carencro au Tèche est décidée, on demande que ce chemin se poursuive jusqu'à Church Point ; il traverserait une des plus fertiles régions de l'Etat. Au lieu de n'y faire que du riz et du coton, on y cultiverait la canne ; une bonne partie des terres restées en friche, se couvriraient de riches moissons.

Le village est à 14 milles de Rayne, à 15 milles d'Opelousas, à 9 milles de Sunset, à 11 milles de Carencro. C'est de ces points que nos fermiers reçoivent leurs approvisionnements.

Cette région a expédié, en 1892, plus de 1,000 balles de coton, 73,220 sacs de riz, 14,187 douzaines d'œufs, 1,850 douzaines de poulets et une grande quantité de produits variés. Une seule maison a expédié 1,500 peaux. On évalue à $77,853 la valeur des marchandises que l'on a reçues en une seule année. Tous nos marchands sont actifs et entreprenants.

Le Farmer, Covington, paroisse St-Tammany, du 3 juin :

Les pêches et figues sont mûres.

—Le riz a bon aspect et promet un rendement abondant, si le temps n'y met pas obstacle.

—Le mois de juin a commencé au milieu d'une pluie bienfaisante qui a été la bienvenue.

—Les travaux de réparation de la maison de Cour ont été commencés, cette semaine. Ce sont MM. Langworth et Brooks qui en ont l'entreprise.

—Le marshal Dulieu, avec ses hommes, a déjà placé 23 conduits souterrains à la toile pour remplacer les ponts de bois qui existaient auparavant. Ces conduits varient de 12 à 24 pouces de diamètre.

—Depuis le 1er janvier, M. Dulieu a fait les collections suivantes, et les a transmises au trésorier de la paroisse :

Licences, taxes, amendes, loyer de la salle, $1,082 65 ; taxe spéciale de chemin de fer, $144 17 ; total, $1,226 82.

—M. Ferdinand Nolting, de la Nouvelle-Orléans, âgé de 28 ans, s'est noyé dans le Bogue Falia, dimanche, dans l'après-midi, près du Claiborne Cottage, en prenant un bain. Le coroner F. J. Heintz a fait la levée du corps et a conclu que le jeune homme s'était noyé par accident. Les restes de la victime ont été transportés à la Nouvelle-Orléans, le même jour, par le train du soir.

Le Manchaché, Bonnet-Carré P. O., paroisse St-Jean-Baptiste, du 3 juin :

Depuis trois semaines, le Mississipi a beaucoup grossi, et, actuellement, il est à environ trois pieds au-dessous de la plus haute marque de 1892. Il se maintient à ce point, ce qui fait espérer qu'il ne deviendra pas si dangereux que l'an dernier, et que, bientôt, il commencera à baisser.

—Il fait très chaud depuis quelques jours, et, la nuit même, la température est parfois lourde et accablante. La pluie est vraiment désirée, car il n'en est pas tombé depuis un bon bout de temps, et le sol est très sec. Les sarclages ont pu se faire facilement, grâce au beau temps, et, maintenant, la pluie hâterait la croissance de la canne et du maïs, dont l'apparence promet beaucoup.

—La construction d'une levée nouvelle, sur la rive gauche, de Terre Haute, au montant, nécessite le déplacement d'un grand nombre de bâtisses, car presque toutes celles qui se trouvent près de la route publique, sur un parcours d'un mille environ, devront être enlevées.

L'Intérim, Convent P. O., paroisse St. Jacques, du 3 juin :

L'état des levées laisse à désirer dans certains endroits. Partout où la terre meuble a été ajoutée aux pieds des levées, sans être protégée par des fascines, les lames ont eu beau jeu et ont détruit, en peu de temps, le travail de plusieurs jours. Il faut avouer que la situation est critique, et que, seule, une grande vigilance peut nous préserver des désastres devenus trop fréquents. Le fleuve est encore à une trentaine de pouces plus bas que l'an dernier, et reste stationnaire depuis quelques jours.

—Décédé, sur son habitation, dans la paroisse Ascension, jeudi, le juin 1893, M. Marius Tiran, à l'âge de 37 ans, natif de France.

Veuf jeune à St-Jacques, M. Tiran, en qualité de commerçant, habitait notre paroisse depuis lors. Au début, ses ressources étaient minimes, mais, mû par une louable activité et doué d'un inébranlable courage, il surmonta les mauvais jours et sut se créer une honnête aisance. Il était souffrant depuis quelques mois, et il s'était rendu sur son habitation pour se délasser des labeurs du commerce. Jeudi et les jours précédents, sa santé semblait s'être améliorée, et ceux qui l'entouraient étaient remplis d'espoir. Vers minuit, il fut pris d'une violente toux et ceux qui l'entouraient se hâtèrent à son chevet, mais malgré leurs soins, il expira bientôt après.

IF YOUR BACK ACHES, Or you are all worn out, really good for nothing, it is general debility. Try BROWN'S IRON BITTERS. It will cure you, cleanse your liver, and give a good appetite.

Un monsieur se présente dans une agence de pompes funèbres pour régler le convoi de sa défunte épouse.

—C'est six cents francs, dit l'employé.

—Comme c'est cher ! Ne pourriez-vous pas me réduire cinquante francs ?

—Eh bien ! soit, reprend l'employé, après quelques instants d'hésitation, mais c'est bien pour vous encourager.

LE DRAME DE LA GLACIÈRE, A PARIS.

CINQ VICTIMES.

Dans le *Petit Parisien* du 21 mai :

Un drame qui a coûté la vie à cinq personnes s'est déroulé, hier matin, 107 rue de la Glacière.

A cette adresse habitaient depuis onze ans les époux Coupé, marchands de vins ; le mari était âgé de quarante-huit ans et la femme de cinquante.

Ils avaient eu jusqu'à neuf enfants, mais n'avaient pu en conserver que trois : Georges, Albertine et Charlotte, âgés de quatorze, treize et huit ans. Georges était devenu aveugle, il y a six mois, à la suite d'une maladie.

Leur débit était situé au rez-de-chaussée et leur logement au premier étage ; ils payaient, pour le tout, au propriétaire de la maison, un loyer annuel de 1,600 francs.

LES COURSES.

Les époux Coupé adoraient leurs enfants ; et ils vécurent longtemps heureux.

Mais, il y a quelques années, l'établissement fut, on ne sait pour quelle cause, déserté par de nombreux clients ; et, dès lors la gêne se fit sentir dans le ménage.

Pour faire honneur à sa signature et élever sa famille, le commerçant songea à demander au jeu l'argent qui lui manquait et fréquenta les champs de courses.

Parfois heureux, plus souvent malheureux, il en vint à ne plus compter que sur ces gains du jeu ; et, ses derniers clients l'abandonnèrent.

Depuis dimanche il avait perdu des sommes relativement considérables qu'il possédait, ou même—croit-on — qu'il avait empruntées pour la circonstance.

Des traites devaient lui être présentées incessamment, et il se voyait dans l'impossibilité absolue de les payer.

Alors, lui, le commerçant jusque là intègre, s'affola à la pensée que sa signature allait être protestée.

Pour échapper à ce qu'il considérait comme une honte, il médita un épouvantable crime.

LE DRAME.

La scène tragique a pu être reconstituée.

Coupé persuada à sa femme qu'ils n'avaient plus qu'à se suicider et qu'ils devaient entraîner avec eux dans la mort leurs pauvres enfants.

Avant-hier soir, les époux Coupé fermèrent leur débit à l'heure habituelle.

Georges, Charlotte et Albertine étaient rentrés auprès de leurs parents dans cette entrevue suprême, tout étonnés qu'on ne les envoyât pas plutôt dans leur chambre.

Vers onze heures, pourtant, toute la famille monta.

Les époux Coupé firent boire aux petits malheureux, qui ne devaient plus se réveiller, un puissant narcotique, puis rédigèrent une courte lettre pour justifier leur suprême résolution :

Depuis longtemps, déclarent-ils, nous luttons contre le sort et les mauvaises affaires. Nous n'avons plus de travail. Nous avons des dettes et beaucoup de frais. Ne voulant pas être mis en faillite et avoir à souffrir de la faim, nous avons pris la résolution de mourir et de faire mourir nos enfants avec nous.

Nous demandons à être enterrés tous les cinq côte à côte.

Nous désirons ne pas être transportés à la Morgue.

Adieu !.... Adieu ! et pardon.

Signé: Femme COUPÉ.

Prière de remettre mes bijoux et mes vêtements à ma soeur.

Il nous reste 372 fr. 65 qui serviront pour nos funérailles.

Signé: COUPÉ.

Elle dut paraître bien longue aux époux Coupé cette nuit passée dans les larmes et les regrets, près des enfants qui dormaient leur dernier sommeil.

La résolution fut prise et ils avaient pris était pourtant irrévocable.

COUPS DE REVOLVER.

Hier matin, vers huit heures, quatre détonations retentissaient dans la maison.

La concierge, Mme Launé, les entendit, et, très étonnée déjà parce que le débit n'était pas encore ouvert, elle éprouva la plus vive inquiétude.

Elle en parle concertée avec un voisin, M. Savin, boulanger, elle se rendit, boulevard d'Italie, chez M. Sindoux, commissaire de police du quartier.

Ce magistrat se transporta aussitôt 107, rue la Glacière, accompagné d'un serrurier.

Le débit fut ouvert.

Un escalier en polimaçon conduit à la salle de billard où se trouve la porte donnant accès au logement.

On frappa d'abord sans pouvoir obtenir de réponse :

—Ouvre donc, Coupé, s'écria alors M. Savin.

Mais, au même moment, une nouvelle détonation retentissait.

M. Sindoux donna alors l'ordre de fracturer la porte et on put pénétrer dans le logement.

Dans la première pièce, un spectacle poignant s'offrit aux regards.

Coupé gisait à terre dans une mare de sang ; il tenait encore dans la main droite le revolver avec lequel il venait de se tirer une balle dans la tête.

Un peu plus loin, sur un lit de fer, était étendu le corps de Mme Coupé, la tempe trouée d'une balle.

Dans la pièce voisine, servant de chambre à coucher aux enfants, Georges et Albertine gisaient dans leur lit, frappés eux aussi d'une balle à la tempe droite ; une large traînée de sang avait rougi les draps et les couvertures.

Charlotte, l'aînée des enfants, était accroupie dans sa couchette, cachant sous l'oreiller sa tête fracassée d'une balle.

Le magistrat, le boulanger et le serrurier reculèrent d'abord épouvantés, muets d'horreur.

Tous pourtant n'avaient pas succombé : la jeune Charlotte vivait encore, et son père, qui s'est tiré la dernière balle de son revolver entendant la voix de son voisin, poussait de faibles gémissements.

Georges et Albertine étaient morts ; leur mère, elle aussi, avait cessé de vivre.

Les cadavres furent laissés d'abord à l'endroit même où le drame s'était déroulé ; mais dans la soirée on les transporta à la Morgue.

Quant aux blessés, ils sont soignés à l'hôpital Cochin.

A la dernière heure l'état de Charlotte était jugé désespéré ; mais on conservait l'espoir de sauver Coupé.

Celui-ci est gardé à la disposition de la Justice.

Toute la journée une foule considérable a stationné devant la maison qu'habitait l'infortunée famille, commentant le tragique événement.

Dans le même journal, du 22 :

L'émotion causée, dans la rue de la Glacière, par ce terrible drame que nous avons raconté, hier, dans tous ses détails, ne s'est pas encore ralentie.

Pendant toute la journée d'hier, une foule considérable n'a cessé de stationner devant la boutique des époux Coupé, commentant vivement cette horrible tragédie.

Coupé n'a pu survivre à sa blessure. Il est mort hier soir, à onze heures, dans d'atroces souffrances et sans avoir pu prononcer une parole, à l'hôpital Cochin où il avait été transporté.

L'état de la petite Charlotte reste stationnaire. Les médecins croient néanmoins pouvoir sauver la pauvre fillette.

Le corps de Mme Coupé et de ses deux enfants ne seront pas transportés à la Morgue, cette funèbre formalité étant inutile, à cause de la mort du père.

L'autopsie n'aurait été ordonnée qu'au cas où Coupé aurait survécu à ses blessures.

Le parquet l'aurait alors poursuivi pour meurtre.

L'examen médical des cadavres semble démontrer que la mère a été frappée la première, la malheureuse voulant s'épargner, sans doute, la vue de l'horrible mort de ses enfants.

L'enquête faite par M. Sindoux, commissaire de police, a également établi que les époux Coupé avaient choisi, tout d'abord, l'asphyxie par l'oxyde de carbone ; deux poêles étaient encore remplis de charbon à moitié consumé.

PAR DANS LE Compact,
(Coalition des Compagnies d'Assurances.)
Compagnie d'Assurances de Fantaisie, No 631 rue Magazine, près de l'avenue Jackson.
28 mai—1m PP

SAINT-SIEGE.

Le Pape a reçu, le 25 mai, deux cents cinquante pèlerins hongrois conduits par le cardinal Vaszary, primat de Hongrie, qui lui a donné lecture d'une adresse en latin, à laquelle le Saint-Père a répondu dans la même langue. Le passage le plus intéressant de cette réponse, est celui dans lequel le Pape a exprimé son désir de répandre, pacifiquement, les conflits politico-religieux, et d'accepter tout compromis qui ne serait pas contraire aux dogmes.

Le Pape a béni ensuite François-Joseph, la Hongrie et toute l'assistance, puis il a admis les pèlerins au baisemain du pied.

Une offrande de 34,000 florins lui a été présentée pour le denier de Saint-Pierre.

La *Civiltà cattolica*, revue des Pères Jésuites, publie, sur la visite de l'empereur et de l'impératrice d'Allemagne au Vatican, un article du père Brandi, inspiré, revu et corrigé par Léon XIII. Malgré sa longueur, l'article est muet sur la conversation entre le Pape et l'empereur, et s'attache, principalement, à faire ressortir l'importance de l'hommage rendu au Saint-Père par les souverains allemands, qui, pour aller au Vatican, se sont soumis à toutes les conditions imposées et ont observé et suivi, scrupuleusement, l'étiquette prescrite.

L'article attribue aussi une grande importance accordée au cardinal Rampolla, que Léon XIII appela, dès 1887, à lui prêter son concours pour diriger, dans le monde entier, l'action du Saint Siège d'une manière favorable à la cause de l'ordre, de la paix et du bien être public. Enfin, l'article ajoute que l'honneur conféré au fidèle et dévoué secrétaire d'Etat, a été particulièrement agréable au Saint-Père, et que c'est le meilleur démenti à ceux qui prédisent la retraite prochaine de Mgr Rampolla.

L'article conclut que les conditions imposées aux souverains allemands devaient servir à faire reconnaître que le Pape ne renonce à aucun de ses droits. L'empereur a accepté ses conditions, sachant que, dans l'intention du Pontife, elles avaient le sens d'une inébranlable affirmation de son droit.

C'est bientôt que S. S. Léon XIII fera remettre la Rose d'Or à la reine des Belges. Ce joyau, d'une beauté ; il mesure 40 centimètres de haut et représente une valeur d'environ 10,000 francs.

A titre de curiosité, donnons la liste des souveraines qui ont reçu la décoration apostolique depuis le commencement du siècle :

Pie VII remit la Rose, à Rome même, en 1819, à l'impératrice d'Autriche Marie-Charlotte-Auguste de Bavière, qui se trouvait dans la Ville éternelle avec son mari l'empereur François-Joseph Ier ; en 1825 Léon XII donna des présents en Rose d'Or à la reine de Sardaigne ; Grégoire XVI en fit présent à la reine de Hongrie qui fut depuis l'impératrice Marie-Anne ; en 1854, Pie IX adressa la Rose d'Or à la reine d'Espagne, et, en 1856, à l'impératrice des Français.

S. S. Léon XIII a déjà envoyé cette distinction à la reine-régente Marie-Christine, à l'impératrice du Brésil et à la reine Amélie de Portugal.

—La Rose d'Or pontificale s'était, primitivement, destinée qu'aux seuls prélats de Rome, et cet usage fut maintenu jusqu'à l'exil des Papes à Avignon. Fulcon, pontife souverain d'Angers, fut le premier à recevoir, en 1096, la Rose d'Or sans occuper la charge de préfet de Rome. C'est à dater de ce moment que le Saint-Siège fit hommage de ce fleuron à quelque de la terre, étrangers à la Ville sainte.

La Rose d'Or est fixée sur une tige ornée de feuilles vertes et portant plusieurs roses représentant une véritable branche de rosier. Cette branche est plantée dans un vase en argent doré, sur lequel sont gravées, d'un côté les armes pontificales, et de l'autre côté une inscription latine mentionnant les titres et les vertus du destinataire.

Cette infection scrofuleuse dans votre sang peut être entièrement expulsée par la Salsoparille d'Ayer.

GONZALES & LAUDUMIEY.
Entrepreneurs de pompes funèbres et embaumeurs.
170 CHEMIN DU BAYOU, 170
Près Remparts.
VOITURES ET TALLY-HOS A LOUER.
Ordres pour enterrements reçus par téléphone jour et nuit.
TÉLÉPHONE NO 479.
21 fév 92—1 an

VILLERE.—Décédé hier, jeudi, 8 juin 1893, à sept heures et demie du matin, à l'âge de 61 ans, PLACIDE VILLERÉ. Ses amis et ses connaissances, ainsi que ceux des familles Villeré, Castrelin et Fortelli, sont priés d'assister à son funérailles qui auront lieu aujourd'hui, vendredi, à dix heures précises du matin. Le convoi partira de sa dernière demeure, No 813, rue des Remparts, entre Quartier et Esplanade.

LIQUIDATION.
M. A. CASTEL, coin des rues Royale et St-Peter, a l'honneur de faire savoir à sa clientèle et au public en général, qu'il liquide ses affaires et vendra à des prix d'une modicité inouïe, tout son fonds de marchandises. L'occasion est exceptionnelle pour les familles, les pensionnats, également hôtels, pensions, etc. 4 juin 15j

AVIS est par le présent donné que la raison sociale de U. E. SARRAZIN & BRO., ci-devant existante en cette jour dissoute par consentement de toutes les parties intéressées. M. JULES SARRAZIN ayant acquis l'intérêt de ses frères dans la dite raison sociale, continuera les affaires sous même emplacement, à l'enseigne des rues Ursulines et Decatur, pour son propre compte, lui seul étant tenu des dettes et recevant les dettes de la dite raison sociale.
CHERI F. SARRAZIN,
JULES SARRAZIN.
UBS. E. SARRAZIN.
1er juin 1893. 1er juin—7j

PAR'OIDIUM
(Pas poison !)
Merveilleux remède pour toutes maladies de la vigne et des arbres fruitiers.
Puissant destructeur des poux des bestiaux ainsi que des insectes et des vers qui ravagent les jardins et les champs.
Le *Par'oidium Extract*, est un désinfectant sans rival, détruisant les puces, les coquerelles et leurs oeufs, les fourmis, etc., etc.
Une boîte d'échantillon expédiée franco, contre l'envoi de 30 cents à M. F. C. Rossiter, Saint Paul, Minnesota.
Agents demandés partout.
11avril—3m

Hôtel de l'Europe à Biloxi.
M. BOULO previent ses amis et le public qu'il vient de rouvrir cet hôtel de manière à donner la plus entière satisfaction à ceux qui l'honoreront de leur patronage. On trouvera en tout temps chez lui une excellente table et tout le confort désirable. Son prix sont très modérés. L'hôtel sera ouvert toute la saison. 30avril—3m

Bureau du Jackson Brewing Co.—Nouvelle-Orléans, 1er juin 1893.—Une élection pour neuf directeurs du Jackson Brewing Co. aura lieu au bureau de la compagnie au coin de la rue Jefferson et Decatur le MERCREDI, 21 juin 1893, de 10 heures A. M. à 2 P. M.
Les livres de transfert seront fermés dès jours avant la dite date.
JOSEPH HARZ,
Secrétaire et Trésorier.
1er juin—1 4 6 7 8 9 11 14 15 21

THE LEON QUEYROUZE
Commission Co. Limited,
"GROCERS" EN GROS.
—IMPORTATEURS DE—
VINS ET LIQUEURS
—ET MARCHANDS DE—
Produits des campagnes et de l'Ouest
60 et 62 RUE TCHOUPITOULAS.

C. LAZARD & Cie
LES ANCIENS ET POPULAIRES
Marchands de Vêtements Confectionnés
D'ARTICLES DE TOILETTE
ET DE CHAPEAUX.
Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures, et fermé le dimanche.
Coin des rues Canal et North Peters.
Tir Jan—Dim Mar Ven

COMPAGNIE D'ASSURANCE
LIVERPOOL AND LONDON AND GLOBE.
Plus de $51,000,000 de pertes payées aux Etats-Unis
Toutes les pertes sont payées COMPTANT, sans escompte aussitôt qu'elles sont justifiées.
Pertes payées pour l'incendie de Chicago - - - - $3,239,091
Pertes payées pour l'incendie de Boston - - - - $1,427,290
Les pertes et toutes les affaires de la compagnie sont réglées par les officiers et les directeurs à la Nouvelle-Orléans, sans avoir recours à aucun autre bureau, ainsi que le font les compagnies locales.
DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLEANS
Gustaf R. Westfeldt, L. C. Fuller, Lucas E. Moore, C. M. Soria.
HENRY V. ODDEN, Secrétaire Résident. LAWRENCE F. LOW, Assistant Secrétaire
12 nov—92—1 an J. G. PEPPER, Député Sous-Secrétaire.

Compagnie d'Assurances PHŒNIX
DE HARTFORD, CONN.
Successeurs de la
COMPAGNIE D'ASSURANCES DE LA NLLE-ORLEANS.
Capital Complet $2,000,000 00
Net surplus 1,324,450 91
Actif, valeur réelle 3,676,308 79
Pertes réglées à la Nlle-Orléans, ainsi que le font les Compagnies locales.
JULES TUYES,
Agent-Résident, sera toujours au No 39 rue Carondelet où il reçoit ses ordres et les ordres clients de la Compagnie d'Assurance de la Nouvelle-Orléans. 29 mai—1 an

FRANTZ & OPITZ,
Horlogers et Joailliers
No 17 RUE BOURBON,
Près Canal, à une porte de l'entrée de la maison D. H. Holmes.
Tir mai

Compagnie d'assurances du Sun Mutual
DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
Succursale No 68 rue Royale.
Capital payé $500,000 00
Actif, 1er janvier 1892 ..... $1,019,606 33
WALLACE JOHNSON, Gérant. CHS. LAUDUMIEY, CHS. D. FOUCHER.
18 juin—1 an

THE Photo Co.
P. E. CARRIERE,
ADMINISTRATEUR.
Coin des rues Canal et Bourbon,
NOUVELLE-ORLEANS, LNE.
Vend tous les ARTICLES PHOTOGRAPHIQUES de toutes descriptions
Nouvelles marchandises—Les derniers modèles comme appareils—Prix de New York.
1er mars—92 p—4m mar

Montres Américaines Waltham,
FAITES SPECIALEMENT POUR
—BIJOUTIER—
113 et 115 RUE DU CANAL, Nlle-Orléans.
Envoyées par express avec pleine garantie sur reçu du prix et C.O.D.
Montres pour Dames, grandeurs exactes, unies ou ciselées.
Diamant au centre, or massif ..... 35 00 | Montre plaqué or 15 00
Montre en or massif, 14 Karat ..... 20 00 | Montre en argent, massif 10 00
Montre en or massif 10 Karat ..... 15 00 | Montre Silverine 8 00
Montres en diamants incrustées, $50.00, $75.00, $100.00.
Prix des Montres pour Messieurs, grandeur moyenne :
Montre en or, massif, 14 Karat ..... 40 00 | Montre plaquée, 14 Karat 20 00
Montre en argent, massif ..... 10 00 | Montre plaquée, 10 Karat 16 00
Avec garantie pour qualité et le temps.
UN STOCK COMPLET DE MONTRES FINES DE HOWARD, DIAMANTS, BIJOUTERIE ET ARGENT MASSIF.
A. M. HILL,
113 et 115 rue du Canal et 78 rue St-Charles, Nlle-Orléans.

LA MAISON DE MUSIQUE
La plus ancienne et la meilleure marché de tous les Etats du Sud, est sans contredit
PHILIP WERLEIN,
135 - - RUE DU CANAL, - 135
Pianos droits tout neufs à $250. Pianos de seconde main à partir de $75.
Prière de visiter le magasin et de s'assurer de la modicité de nos prix avant d'acheter ailleurs. 2 avr—1 an, dim, mar, ven

Dr J. B. PEREZ,
Depuis 35 ans un spécialiste dans le traitement des maladies d'un caractère privé. Maladies de Bright, de la vessie, le spermatorrhée, le rétrécissement de l'urètre, etc. Impuissance causée par l'âge ou par aucune autre cause.
Maladies des Femmes et leurs irrégularités promptement guéries.
Dr Perez Female Regulating Pills—le remède le plus efficace pour toutes les irrégularités des femmes. A vendre dans toutes les pharmacies.
Prix : $1 par bouteille.
DR PEREZ, Bureau 322 rue du Canal
Où le Dépôt du Pays Espagnol
15 déc 92—1 an

AVIS.
Succursale du dimanche à bon marché sur le New Orleans, Fort Jackson et Gentilly Lnes R. R. Les trains partant d'Algier à 9 A. M., arriveront à 7.06 P. M. Billets, aller et retour, 50c. Tbs. et $1.00.
J. S. LANDRY, Surintendant. J. S. LANDRY, Agent général pour le Fret et les Passagers
25 oct—1an et dim

JOURNAUX FRANCAIS
COURRIER DE FRANCE.
Echo de Paris, Figaro, Gil Blas, Intransigeant, Lanterne, Petit Journal, Petit Parisien, Leurs supplments, France Moderne, Mode Nationale, P. Echo d'Mode, Bon Journal, Caricature, Gaîté, Jaal, Amusant, Jal. des Voyages, Monde Comique, Journal p. rire, Scien. Pratique, etc.
Dépositaires Généraux :
L. DERMIGNY & Cie.
126 W. 25th Street, NEW YORK.
Envois par la Poste dans toute l'Amérique.
DEMANDEZ LA VENTE !
Conditions spéciales aux Marchands
C. E. KELLS & M. VIET,
DENTISTES
No. 13 rue Dauphine, immédiatement après l'Hôtel Dauphine, à l'angle de la rue du Canal.
Opérations de toute sorte en dents
Opérations de leur sure.
Prix modérés artificiels

D. MERCIER'S SONS
Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales
Vêtements confectionnés, Chapeaux et Articles de toilette pour messieurs et enfants.
Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures, et fermé le dimanche.
Coin des rues Dauphine et Bienville, à deux lots de la rue du Canal, Nouvelle-Orléans.
Janvier 92—1 an—mar lun dim

E. BARBIER,
Successeur de S. Fournier,
Horloger et Bijoutier,
66 RUE ROYALE, 66
Entre Bienville et Conti,
Nouvelle-Orléans.
MONTRES, PENDULES, DIAMANTS, BIJOUTERIE.
Réparations de tous objets concernant sa profession.
Garantie complète. Prix modérés.
Lunettes, Lorgnettes de Théâtre, Pince-nez ! 1er déc—1an

Magasin du Bon Marché
61.....RUE ROYALE.....61
F. ADRIEN BRUNET
Joaillier, Bijoutier, Horloger,
MARCHAND DE
Montres, Pendules, Orfèvrerie, Lunettes, Jumelles Diamants, Cannes à pommes d'or et d'argent, etc.
Achat et échange de vieil or et argent.
Montres et Bijoux de tous genres vendus au prix coûtant pendant la première semaine.
14 déc 92—1a

L'EXPOSITION.
Journal hebdomadaire en français, espagnol et italien, créé spécialement pour le "World's Columbian Exposition.
Rédacteur en chef : L. P. ROUBY.
Prix de l'abonnement : 3 mois ..... $0.50 ; 6 mois 1 00
Nous avons joint à nos bureaux un office de renseignements, à l'intention des Français, et de toute personne se rendant à l'Exposition. Ceux indiqués dans hôtels, depuis $1.00 par jour et au-dessus, à nos clients qui pourront faire adresser leurs correspondances à nos bureaux, dans lesquels ils pourront demeurer, sans frais, pendant l'affluence. Nous tenons à la disposition de nos clients tous les renseignements dont ils pourront avoir besoin sur Chicago et l'Exposition.
Prix d'abonnement, pour toute la durée de l'Exposition :